

Monsieur Vincent GUILLUMETTE

**Objet : Enquête publique relative à la révision du PLUi de Quimperlé Communauté –
Demande de réexamen du classement de la parcelle YC n° 2, située à Kerbloch Vian**

À l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête publique,

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal de Quimperlé Communauté, je souhaite attirer votre attention sur la situation de la parcelle cadastrée section YC n° 2, située au lieu-dit KERBLOCH VIAN de la commune de RIEC-SUR-BELON, actuellement classée en zone agricole.

Par la présente, je sollicite le réexamen de son classement et demande que la possibilité de son passage en zone constructible puisse être étudiée dans le cadre de la révision en cours.

Une parcelle au cœur d'une histoire familiale :

Cette parcelle a été acquise par mon père et mon oncle le 23 janvier 2009, avec une ambition qui dépassait la simple acquisition d'un terrain : celle de préserver un pied-à-terre en Bretagne et de permettre, un jour, la réalisation d'un projet de vie familial durable.

Depuis près de quarante ans, notre famille entretient un lien particulier avec cette région. Ce qui était initialement un lieu de vacances est devenu, au fil du temps, un véritable coup de cœur, accompagné du souhait profond de pouvoir un jour nous y établir et y construire un avenir.

L'acquisition de ce terrain s'inscrivait dans cette perspective : conserver un ancrage familial en Bretagne et transmettre aux générations futures un lieu auquel nous sommes profondément attachés.

Malheureusement, les événements de la vie ont bouleversé ce projet. Le décès de mon oncle et l'état de santé aujourd'hui très préoccupant de mon père me conduisent à vouloir porter cette ambition à mon tour.

Je souhaite désormais pouvoir concrétiser ce rêve, avec l'espoir de construire un jour un lieu de vie pour mes fils et de leur transmettre cet héritage familial, à la fois matériel et affectif.

Ma démarche est donc bien plus qu'une demande de valorisation foncière. Elle traduit une volonté de continuité, de transmission et d'enracinement dans un territoire qui occupe une place particulière dans notre histoire familiale.

Une situation qui mérite un examen particulier :

Au-delà de cette dimension familiale, je souhaite attirer votre attention sur plusieurs caractéristiques concrètes de la parcelle.

Le terrain est situé en face d'une maison déjà construite. Cette présence bâtie dans son environnement immédiat constitue un élément que je souhaiterais voir pris en considération dans l'analyse de sa situation au regard du tissu bâti existant.

Par ailleurs, le terrain est déjà viabilisé et dispose de l'eau courante et de l'électricité. Ces équipements représentent des éléments favorables à l'étude de la faisabilité d'un éventuel projet de construction, sous réserve de la vérification des conditions techniques et réglementaires applicables.

Ces caractéristiques me conduisent à solliciter un examen attentif de la parcelle, notamment au regard de son environnement, de son accès, de la desserte par les réseaux et de sa compatibilité avec les orientations d'aménagement retenues dans le projet de PLUi révisé.

Je suis conscient de l'importance de préserver les terres agricoles et les espaces naturels. Ma demande ne vise pas à remettre en cause cet objectif, mais à faire examiner la situation particulière de cette parcelle et les possibilités d'évolution de son classement, au regard de ses caractéristiques propres et de son environnement.

Une demande d'examen avant l'approbation définitive du PLUi

Au regard de ces éléments, je sollicite respectueusement la commission d'enquête afin qu'elle examine ma demande et la porte à la connaissance de Quimperlé Communauté.

Je souhaite que la possibilité de reclasser la parcelle YC n° 2 en zone constructible puisse être étudiée avant l'approbation définitive du PLUi révisé, si les règles d'urbanisme, les contraintes applicables et les objectifs de préservation du territoire le permettent.

Ce projet représente pour moi l'espoir de donner une suite à une histoire familiale commencée il y a de nombreuses années, de concrétiser le souhait de mon père et de mon oncle de préserver un ancrage en Bretagne et de transmettre à mes fils la possibilité d'y bâtir leur propre avenir.

Je mesure pleinement que cette demande doit être appréciée au regard de l'intérêt général et des exigences d'aménagement du territoire. Je souhaite simplement que les caractéristiques de la parcelle, sa situation face à une habitation existante, sa viabilisation ainsi que l'histoire humaine qui lui est attachée puissent être prises en considération dans le cadre de cette enquête publique.

Je vous remercie sincèrement de l'attention portée à ma contribution et de l'examen que vous voudrez bien réserver à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Vincent GUILLUMETTE

Le 15 Octobre 2026

